

ALTERGAZ

Société Anonyme

24, Rue Jacques Ibert
92300 LEVALLOIS PERRET

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

ALTERGAZ

Société Anonyme

24, Rue Jacques Ibert
92300 LEVALLOIS PERRET

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ALTERGAZ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Coûts d'acquisitions clients » de la note « B1. Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif au traitement des coûts d'acquisition des clients.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- La note B.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

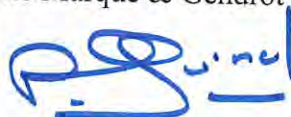
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, le 4 avril 2011

Le Commissaire aux comptes

Deloitte Marque & Gendrot



Alain GUINOT

Désignation de l'entreprise : ALTERGAZ Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 24 RUE JACQUES IBERT 92300 LEVALLOIS PERRET Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 5 1 2 2 5 6 9 2 0 0 0 2 4 Néant *

				Exercice N clos le. 31122010	N-1 31122009			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC					
		Frais d'établissement *	CX	CQ				
		Frais de développement *	AF	AG	10 316 299	5 943 388	4 372 912	4 161 787
		Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI				
		Fonds commercial (1)	AJ	AK				3 545 409
		Autres immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO				
		Terrains	AP	AQ				
		Constructions	AR	AS				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	1 215 772	317 054	898 718	417 191
		Autres immobilisations corporelles	AV	AW				
		Immobilisations en cours	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	CS	CT				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	13 458 801	30 001	13 428 800	13 428 800
Autres participations		BB	BC					
Créances rattachées à des participations		BD	BE					
Autres titres immobilisés		BF	BG	19 140		19 140		
Prêts		BH	BI	229 867		229 867	224 182	
TOTAL (II)		BJ	BK	25 239 879	6 290 443	18 949 437	21 777 370	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM		2 673 788	(2 673 788)		
		Matières premières, approvisionnements	BN	BO				
		En cours de production de biens	BP	BQ				
		En cours de production de services	BR	BS				
		Produits intermédiaires et finis	BT	BU	137 105 650		137 105 650	82 592 802
	Marchandises	BV	BW	38 083		38 083	3 581	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	130 662 792	5 304 000	125 358 792	19 456 673	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	CA	89 523 586		89 523 586	67 391 971
		Autres créances (3)	CB	CC				
	Capital souscrit et appelé, non versé	DIVERS	CD	CE				
Valeurs mobilières de placement 20 900 (dont actions propres:)	CF		CG	570 900		570 900	943 466	
Disponibilités	CH	CI	15 646 702		15 646 702	5 867 119		
Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK	587 061		587 061	378 830		
TOTAL (III)				374 134 773	7 977 788	366 156 985	176 634 443	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		115 597		115 597	351 312	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	399 490 250	14 268 231	385 222 019	198 763 125
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP			(3) Part à plus d'un an :	CR	1 806 831
Clause de réserve de propriété : *								
Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2009

Désignation de l'entreprise		ALTERGAZ		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 586 830)	DA	22 586 830	18 905 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	26 707 551	12 904 741	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	(9 624 041)	(10 547 484)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(31 980 744)	4 468 852	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	7 689 597	25 731 710	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	2 927 991	2 415 250	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	2 927 991	2 415 250	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	10 965 605	22 864 512	
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21 747 609	11 031 678	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	62 000	17 150	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 598 431	4 334 632	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	285 071 950	113 142 996	
	Dettes fiscales et sociales	DY	25 999 815	16 265 176	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	12 157 368	2 933 723	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 653	26 298	
TOTAL (IV)	EC	374 604 432	170 616 166		
Écarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	385 222 019	198 763 125		
RENYOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	323 230 786	132 368 193	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 247 609	5 531 678		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ALTERGAZ

Néant *

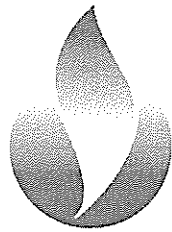
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	480 748 631	FB	84 648 209	FC	565 396 840	319 519 876	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	(7 346)	FE		FF	(7 346)		
		FG	37 429 347	FH		FI	37 429 347	24 033 585	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	518 170 632	FK	84 648 209	FL	602 818 840	343 553 461	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN		216 369	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	837 188	200 943	
	Autres produits (1) (11)					FQ	955	1 044	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	603 656 983	343 971 817	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	524 580 078	272 412 209	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(54 512 848)	(37 771 562)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	138 658 099	90 802 764	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 095 712	3 765 939	
	Salaires et traitements*					FY	5 470 709	3 389 203	
	Charges sociales (10)					FZ	2 205 895	1 585 797	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	3 051 779	2 176 557
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	5 677 788	1 051 380
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	1 578 116	394 000	
	Autres charges (12)					GE	153 879	99 208	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	631 959 206	337 905 496		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(28 302 223)	6 066 321	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	128 788		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 361	6 420	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 202 000		
	Différences positives de change					GN	947	3	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	47 559	75 783	
Total des produits financiers (V)					GP	1 384 656	82 206		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	482 675	589 833	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 379 041	1 048 616	
	Différences négatives de change					GS	949	75	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	71 811	38 562	
Total des charges financières (VI)					GU	4 934 476	1 677 086		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 549 820)	(1 594 881)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(31 852 043)	4 471 440	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		ALTERGAZ		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	(94 932)		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	38 500		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	(56 432)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	(1 999)	2 588	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	74 268		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	72 269	2 588	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(128 700)	(2 588)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	604 985 207	344 054 022		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	636 965 951	339 585 170		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(31 980 744)	4 468 852		
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP		
			- Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	502 188	40 943
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	99 171	41 967
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
		obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		



ALTERGAZ

Partenaire de



ANNEXE

AU BILAN ET

AU COMPTE DE RESULTAT

31 DECEMBRE 2010

SOMMAIRE :

ANNEXE	1
AU BILAN ET	1
AU COMPTE DE RESULTAT	1
31 DECEMBRE 2010	1
SOMMAIRE :	2
1) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	4
2) RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
A / GENERALITES	5
B / METHODES COMPTABLES	5
B1 / LES IMMOBILISATIONS	5
B2 / STOCKS	7
B3 / CREANCES D'EXPLOITATION	7
B4 / VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8
B5 / ACTIONS PROPRES	8
B6 / PROVISIONS SIGNIFICATIVES	8
B7 / CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	9
3) NOTES SUR LE BILAN	9
A / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9
B / IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
C / IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10
D / TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	11
E / ETAT DES PROVISIONS	12
F / CAPITAUX PROPRES	12
G / EMPRUNT OBLIGATAIRE	13
H / DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER	13
I / ETAT DES STOCKS	14

J/ ETAT DES CREANCES ET DES DETTES	15
4) AUTRES INFORMATIONS	17
A / ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	17
B / TRAITEMENT DES TRANSFERTS DE CHARGES	17
C / TRAITEMENT DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	17
D / ENGAGEMENTS HORS BILAN	18
E / VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	19
F / INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	20
G / INFORMATION SUR L'FFECTIF MOYEN	20
H/ INFORMATION EN MATIERE DE REMUNERATION	21
I/ INFORMATION SUR LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE	21

1) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'année 2010, le marché du gaz naturel a été principalement influencé par une certaine fluctuation du dollar US, mais surtout par une nette remontée du prix du pétrole et les prémices d'une réduction de la bulle gazière.

Mais l'année 2010 a aussi été marquée par une hausse significative des prix « spots », qui, assez stables au cours du 1^{er} semestre, ont augmenté d'environ 40% entre juillet et décembre (passant d'environ 18 à 25€/MWh), réduisant très sensiblement la décote des prix sur les marchés du gaz par rapport aux prix d'approvisionnement des contrats long terme, et renchérissant les quantités de gaz approvisionnées aux conditions des marchés.

Sur les marchés cible des professionnels, résidentiels et entreprises locales de distribution, les ventes s'établissent à 14,3 TWh, en progression de 56% sur celles de 2009.

Après intégration des ventes sur le marché spot, les ventes totales en 2010 sont de 22,2 TWh, contre 11,1 TWh réalisés en 2009, soit une progression de 100%.

Le chiffre d'affaires a atteint 603 millions d'€ avec un résultat d'exploitation négatif de 28 millions d'€.

En date du 8 mars 2010, ALTERGAZ a conclu avec ENI un avenant au contrat général de fourniture de gaz naturel de 2007. Cet avenant modifie les volumes relatifs au « Take or Pay » pour l'exercice 2010.

Le 3 décembre 2010 le Concert Consellior a déclaré détenir 31.5% du capital et 21.27% des droits de vote.

Le 20 décembre 2010, Messieurs Julien COHEN et Robert DELBOS ont, à la suite de la cession des leurs actions à Eni G&P France BV et conformément aux termes des accords pris par les parties en août 2007, ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs ainsi que de Président et de Directeur Général, dans le cas de Monsieur Delbos.

En même date, Monsieur Nicolas ROS a remis sa démission au Conseil d'Administration.

Du fait de ces démissions, Madame Maria Rita GALLI, nommée administrateur par l'Assemblée des Actionnaires de 2010 a été nommée le 20 décembre 2010 Président du Conseil d'Administration.

A cette date Monsieur Grégory GOSSET, Directeur Général Adjoint de la Société, a reçu le mandat de Directeur Général.

La cession d'actions prévue entre les actionnaires fondateurs, Messieurs DELBOS et COHEN et la société Eni G&P France B.V. s'est clôturée le 20 décembre 2010.

Cette cession a eu comme effet un franchissement de seuil de détention du capital par la société Eni, au 25 décembre 2010. Eni a déclaré détenir 53.8% des actions et 65.2% des droits de vote.

Les obligations convertibles émises courant 2006 ont fait l'objet, au cours de l'exercice, d'une conversion à hauteur de 181 OCA sur les 351 OCA existantes. Les 170 restantes sont inscrites au 31 décembre 2010, à la valeur de 10,88 millions d'€.

Fin 2010 le capital social était de 22 586 830 €, divisé en 3 226 690 actions d'une valeur nominale de 7 € chacune.

2) RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

A / GENERALITES

Les comptes annuels d'ALTERGAZ SA présentés ci-après sont établis en conformité avec le P.C.G 1999, le code du commerce (art. L 123-13 à L 123-21), le décret du 29/11/1983 (art. D24) et les principes comptables généralement admis en France pour les comptes sociaux, dans le respect de prudence et conformément aux règles de base :

- ↳ image fidèle, indépendance des exercices, continuité de l'exploitation,
- ↳ régularité et sincérité,
- ↳ prudence,
- ↳ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Ainsi que conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucune dérogation aux règles comptables usuelles n'a été appliquée.

B / METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 est de 385 222 019 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, présente un déficit de 31 980 744 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

B1 / LES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Site internet :

- Le site internet est évalué au coût historique.
La durée d'amortissement retenue pour ce poste est cinq ans, en mode linéaire.

Logiciels :

- Outils CRM.
- Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.
- L'évaluation des coûts de développement de ces immobilisations incorporelles découle de la valorisation, sur un tableau de bord, des jours de production effectués par salarié et par projet. Cette valorisation s'établit sur la base d'un coût moyen journalier par salarié, incluant une quote-part de frais généraux. Le démarrage de l'amortissement est déterminé par la date de recette définitive de l'outil produit.
- Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée de vie économique des logiciels utilisés.

Coûts d'acquisitions clients :

Le traitement comptable des coûts d'acquisition a fait l'objet d'un changement de méthode sur l'exercice 2010. Ce changement est motivé par l'harmonisation des règles comptables retenues par Altergaz suite à la prise de contrôle de l'entreprise par le Groupe ENI dont la participation est passée de 41.62% en fin 2009 à 53.8% à fin 2010.

Ce changement de méthode a deux conséquences, une, sur le résultat d'exploitation 2010, l'autre impact sur les capitaux propres.

Impact sur le résultat 2010 : - 6 206 K€

Impact sur les capitaux propres : - 3 545 K€

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (hors réévaluation).
- Les amortissements sont calculés selon les modes linéaires, sur des durées allant de 3 à 10 ans :
 - o agencements et installations 5 à 10 ans
 - o matériel informatique 3 à 5 ans
 - o mobilier de bureau 5 à 10 ans
- Compte tenu de la typologie de l'activité de la Société, celle-ci ne détient aucun actif d'exploitation lié au transport, au stockage et à la distribution du gaz naturel.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

▪ Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur historique.

Lors de chaque clôture, des provisions pour dépréciation sont constituées sur la base des éventuelles moins-values latentes entre la valeur comptable et la valeur d'inventaire. Ces provisions sont estimées à partir de la tendance constatée au cours de l'exercice écoulé et des perspectives attendues sur les années futures, ainsi que de tous autres éléments permettant d'avoir une évaluation significative.

▪ **Participation de Gaz de Bordeaux :**

Les titres de participation dans l'entreprise Gaz de Bordeaux ont été acquis fin septembre 2008.

Les résultats de Gaz de Bordeaux sur le dernier exercice sont positifs. Les livraisons en gaz effectuées sur la période sont supérieures aux engagements contractuels pris lors de cette prise de participation. Un test de dépréciation de la participation dans Gaz de Bordeaux a été mis en œuvre. De ce fait, aucune dépréciation n'a été constatée au titre de l'exercice 2010

▪ **Autres immobilisations financières :**

Les dépôts de garantie sont inscrits à l'actif à leur coût historique.

B2 / STOCKS

La valorisation du stock de gaz naturel se compose des éléments suivants :

- Les coûts d'achat de la matière
- Les coûts de transport jusqu'aux points de stockage
- Les coûts d'injection du gaz naturel
- Les coûts de stockage (location des capacités souterraines).

La méthode de valorisation retenue est le coût moyen pondéré (CMP).

Une provision est constituée si le CMP à la clôture est inférieur à la valeur de réalisation nette prévisible à la date d'arrêté des comptes.

Dépréciation des Stocks :

Au 31 décembre 2010, l'estimation de la valeur nette de réalisation des stocks a conduit à la constatation d'une dépréciation d'un montant de 2674 k€. L'estimation de la valeur nette de réalisation des stocks a été faite sur la base du prix de vente moyen constaté pour le portefeuille au 31 décembre 2010.

B3 / CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les risques clients sont traités individuellement par segment de clientèle et par antériorité. Au 31 décembre 2010 le montant cumulé de la provision est de 5 304 K€.

B4 / VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

- Risque de taux d'intérêt : L'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence la diminution de la valeur des investissements de la SICAV, et de ce fait, de la valeur liquidative de la SICAV. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour des investissements dans des titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans des titres de créances ayant des échéances plus courtes.
- Risque de crédit : Ce risque peut résulter de la dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposée la SICAV et ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements de la SICAV.
- Risque d'investissements dans actifs titrisés : Les « asset backed commercial papers » sont des titres négociables à court terme (ABCP), émis par un véhicule dont le seul objet est l'achat d'un portefeuille de créances précisément identifié, dont la valeur constitue une sûreté pour les porteurs de titres. Le risque auquel s'expose un investisseur en ABCP est étroitement lié aux actifs sous-jacents qui couvrent ces titres. Ce n'est pas le résultat économique de l'émetteur qui détermine sa capacité d'effectuer le remboursement de la dette, mais, celui-ci dépend des actifs sous-jacents et des flux de fond qui en découlent.

B5 / ACTIONS PROPRES

Libellé	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Quantité Actions Propres	5 400	-	3 500	1 900
Montant Actions Propres	59 400 €	-	38 500 €	20 900 €

B6 / PROVISIONS SIGNIFICATIVES

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Une revue régulière des éléments constitutifs de ces provisions est effectuée pour permettre les réajustements considérés comme justifiés.

Les provisions constituées concernent principalement:

- Dotation à la provision pour prime de remboursement des obligations pour 460 400 €. Il s'agit de la quote-part relative à l'exercice 2010 pour la prime de remboursement à verser le 29 juin 2011 dans le cas de non-conversion des obligations convertibles.
- Dotation à la provision pour risque salarial pour 450 000 €
- Dotation pour litiges concernant le client Gaz de Bordeaux (512 616 €)
- Dotation pour litiges concernant les clients (485 000 €)

B7 / CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Elles concernent principalement la commission de succès sur l'opération de placement privé de l'emprunt en obligations convertibles (1161 K€) versées à la Société EUROLAND FINANCE. Conformément au PCG (article 361-3) la Société a choisi de répartir sur la durée de l'emprunt l'intégralité des coûts y afférents. La répartition se fait sur 5 ans en mode linéaire. L'amortissement a démarré le 29/06/06.

3) NOTES SUR LE BILAN

Les données chiffrées sont en €, sauf indication contraire.

A / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- le coût de réalisation de notre site www.altergaz.fr (301 K€).
- le cout d'acquisition des logiciels annexes à destination des services : approvisionnement-acheminement, service commercial, service recouvrement, service comptabilité (333 K€)
- Les valeurs d'achat et de production de l'outil CRM, appelé SUGAR (9 352 K€)
Base du système d'information de l'entreprise, cet outil est en constante évolution et d'amélioration à la date de l'arrêté comptable du 31/12/10.

La durée d'amortissement retenue est de 3 ans en mode linéaire.

B / IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles s'élèvent à 1 215 772 € en valeur brute au 31 décembre 2010 et sont constituées de 598 873 € d'agencements, de 372 877 € de matériel de bureau et d'informatique et de 244 023 € de mobilier.

La dotation 2010 aux amortissements s'élève à 146 651 €.

C / IMMOBILISATIONS FINANCIERES

PARTICIPATIONS

- **Participation EQS :**

A l'arrêté comptable du 31/12/10 Altergaz détient 8,99 % du capital de la Société EQS (ENERGIE, QUALITE, SECURITE) spécialisée notamment dans la commercialisation du gaz naturel, par souscription d'actions nouvelles.

La Société EQS étant en Redressement Judiciaire depuis le 17/12/07 cette participation avait été dépréciée à 100 % au 31 décembre 2009.

- **Participation GAZ DE BORDEAUX :**

A l'arrêté comptable du 31/12/10 Altergaz détient 17 % du capital de la Société GAZ DE BORDEAUX, entreprise locale de distribution spécialisée dans la commercialisation du gaz naturel dans la région Bordelaise.

La Société ALTERGAZ n'a pas d'autres titres de participation.

Filiales et Participations	Capitaux Propres	Quote-Part du Capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
1- Filiales (plus de 50% du capital détenu)	-	-	-
2- Participations (10 à 50% du capital détenu) Gaz de Bordeaux	30 502 279 €	17 %	1 251 400 €

DEPOTS DE GARANTIE

Dépôts de garantie versés auprès de nos fournisseurs stratégiques, et destinés à nous garantir le bon approvisionnement de nos clients en gaz naturel, que ce soit en volume ou en prix d'achat.

D / TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Type d'immobilisation (€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	10 981 171	2 890 047	3 554 919	10 316 299
Autres Immobilisations Incorporelles	10 981 171	2 890 047	3 554 919	10 316 299
Immobilisations Corporelles	615 168	600 604	-	1 215 772
Installations et Agencements	314 794	284 078	-	598 873
Matériel de Bureau et Informatique	300 374	316 526	-	616 899
Immobilisations Financières	13 682 984	198 803	173 979	13 707 808
Autres Participations	13 458 801	-	-	13 458 801
Prêts et autres Immobilisations Financières	224 182	198 803	173 979	249 007
Total Immobilisations	25 279 323	3 689 455	3 728 898	25 239 879

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations Amortissables (€)	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles	3 273 975	2 669 413	-	5 943 388
Autres Immobilisations Incorporelles	3 273 975	2 669 413	-	5 943 388
Immobilisations Corporelles	197 977	147 411	28 334	317 054
Installations et Agencements	37 805	54 645	-	92 449
Matériel de Bureau et Informatique	160 172	92 766	28 334	224 604
Total Amortissements	3 471 951	2 816 824	28 334	6 260 441

E / ETAT DES PROVISIONS

Nature des Provisions (€)	Montant au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice
Provisions Réglementées	0	0	0	0
Provisions pour Risques et Charges (*)	2 415 250	2 085 541	1 572 800	2 927 991
Provisions pour Dépréciation (**)	2 330 001	5 677 788	0	8 007 789
Sur Autres Immobilisations Financières	30 001	0	0	30 001
Sur Comptes Clients	2 300 000	3 004 000	0	5 304 000
Sur stocks et en cours	0	2 673 788	0	2 673 788
Autres Provisions pour dépréciation	0	0	0	0
Total Provisions	4 745 251	7 763 329	1 572 800	10 935 780

(*) Les provisions pour risques et charges concernent les postes suivants :

- Prime de remboursement des obligations pour 1 224 K€
- Risque d'exploitation pour 1128 K€
- Risque salarial pour 530 K€
- Attribution d'actions gratuites pour 46 K€

(**) L'importante progression de la provision (3 004 K€) est essentiellement due à l'évolution de notre portefeuille sur le segment des clients particuliers.

F / CAPITAUX PROPRES

Le capital social est composé de 3 226 690 actions de 7 € de valeur nominale, soit un montant total de 22 586 830 € entièrement libéré.

Le report à nouveau 2009 était de – 10 547 K€.

Suite au changement de traitement comptable des coûts d'acquisition, le montant du report à nouveau passe à – 14 092 K€

Conformément au PV de l'Assemblée Générale, le résultat pour l'exercice arrêté au 31/12/2009 de 4 469 K€ à été porté en report à nouveau.

Ainsi le Report à nouveau au 31/12/2010 s'élève à - 9624 K€.

Libellé (€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Capital	18 905 600	3 681 230	-	22 586 830
Primes	12 904 741	13 802 810		26 707 551
Report à nouveau	- 10 547 484	4 468 852	3 545 409	- 9 624 041
Résultat Net	4 468 852	- 31 980 744	4 468 852	- 31 980 744
Total des Capitaux Propres	25 731 710	- 10 027 852	8 014 261	7 689 597

La répartition du capital de la société au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

- ENI Gas & Power France B.V. (53.8%)
- Autres (46.2%)

Au 31/12/2010, Altergaz détient 1900 actions d'une valeur totale de 21 K€.

G / EMPRUNT OBLIGATAIRE

L'assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2006 a procédé à l'émission d'un emprunt de 438 obligations convertibles, pour un montant brut de 28.032.000 € (valeur nominale de 64.000 € par obligation convertible), au taux annuel de 3.5 %, remboursable de juin 2006 à juin 2011.

Les dotations aux provisions pour constitution de la prime de remboursement liée cet emprunt obligataire sont linéaires, étalées sur 5 ans, soit la durée de l'emprunt.

Une opération de rachat d'obligations a été réalisée en date des 2 & 3 Décembre 2008 : 87 Obligations rachetées au prix unitaire de 55 K€, représentant un prix par action de 27,5 € - soit une décote de 14% sur la valeur nominale de 32 €.

Aucune opération de rachat d'obligation n'a été réalisée sur l'exercice 2009.

La délégation d'émission et de mise sur le marché libre, de rachat, de création d'actions et de constat d'augmentation de capital a une durée de 5 ans, le délai pour l'exercice du droit de conversion arrivant à échéance fin juillet 2011.

Courant 2010 plusieurs demandes de conversions d'obligations ont été adressées à la Société. Faisant usage de la délégation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2006, au fur et à mesure des demandes de conversion, la Société a créé et livrée les actions correspondantes.

Le solde au 31 décembre 2010 est de 170 OC.

H / DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER

Tableau des Produits à recevoir (€)	31/12/2010	31/12/2009
Créances clients et comptes rattachés	201 421 141	81 223 477
418100- Clients Factures à Etablir (**)	201 421 141	81 186 874
418800- Clients Intérêts Courus	0	36 602
Autres Créa ces	-831	-344
438700 - Produits à Recevoir	-831	-344
Total des Produits à recevoir	201 420 310	81 223 132

(**) Les Factures à établir se composent essentiellement du Chiffre d'Affaire non facturé au 31/12/2010 des clients finaux (114 900 K€), des ELD (11 294 K€), et des confrères (75 098 K€).

Tableau des Charges à payer (€)	31/12/2010	31/12/2009
Emprunts Obligataires Convertibles (€)	85 605	400 512
168810 - Intérêts courus sur emprunt OC	85 605	400 512
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	133 358	85 072
518600 - Intérêts courus à payer	133 358	85 072
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	180 426 871	55 181 532
408100 - Factures non parvenues (*)	180 426 871	55 181 532
Dettes Fiscales et Sociales	1 571 973	1 403 799
428000 - Personnel charges à payer	205 589	86 644
428200 - Dette provision pour congés payés	256 602	194 405
438000 - Organismes sociaux charges à payer	92 515	54 055
438200 - Charges sociales sur provision congés payés	107 773	81 650
448020 à 448050 - Autres organismes charges à payer	144 791	68 638
448200 - Charges fiscales sur provision congés payés	3 079	2 333
448600 à 448610 - Autres charges fiscales à payer	67 289	418 554
448650 – Organic	694 334	497 521
Total des Charges à Payer	182 217 807	57 070 916

(*) Les factures non parvenues sont composées de 173 227 K€ de charges liées au métier et non facturées au 31/12/2010 par les fournisseurs, 1 812 K€ concernent le poste de coût d'acquisition (clients professionnels) et enfin 5 388 K€ concernent les autres charges externes (dont honoraires Commissaires aux Comptes : 120 K€ et d'intérêts retard de paiement des factures ENI : 3 563 K€).

I / ETAT DES STOCKS

L'évolution du niveau des stocks s'explique par :

- Evolution du volume contenue à 25% (de 3 471 GWh au 31/12/2009 à 4 338 GWh au 31/12/2010) par rapport à la croissance de notre chiffre d'affaires sur clients finaux de 66%.
- Le coût du gaz injecté en 2010 est d'environ 10€/MWh supérieurs à celui de 2009, tandis que le coût du gaz soutiré est de 8€/MWh inférieurs sur la même période.
- Le coût du gaz en stock à fin 2010, est de 31.59 €/MWh contre 23.79 €/MWh à fin 2009.

J/ ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES

Etat des Créances(€)	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif Immobilisé	249 007	7 920	241 087
Prêts	19 140	7 920	11 220
Autres Immobilisations Financières	229 867	-	229 867
De l'actif Circulant	220 186 378	218 379 547	1 806 831
Clients Douteux ou Litigieux	1 806 831	-	1 806 831
Autres Créances Clients	128 855 961	128 855 961	-
Personnels et Comptes rattachés	13 381	13 381	-
Sécurité Sociale et Autres Organismes	-	-	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	17 964 286	17 964 286	-
Débiteurs Divers	71 545 919	71 545 919	-
Charges Constatées d'Avance	587 061	587 061	-
Total Créances	221 022 445	218 974 527	2 047 918

ETAT DES DETTES

(€)Etat des Dettes (€)	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus
Emprunts Obligataires Convertibles	10 965 605	10 965 605	-
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	21 747 609	21 747 609	-
Emprunt et Dettes financières diverses	62 000	-	62 000
Avances et Acomptes Reçus	18 598 431	18 598 431	-
Fournisseurs et comptes Rattachés	285 071 950	285 071 950	-
Personnel et comptes Rattachés	469 008	469 008	-
Sécurité Sociale et Autres Organismes	1 415 079	1 415 079	-
Taxe sur la Valeur Ajoutée	23 351 026	23 351 026	-
Autres Impôts, Taxes et assimilés	764 702	764 702	-
Autres Dettes	12 157 368	12 157 368	-
Produits Constatés d'Avance	1 653	1 653	-
Total Dettes	374 604 432	352 794 822	21 809 609

(1) Les emprunts auprès des établissements financiers correspondent à des facilités de caisse auprès des banques, ainsi qu'aux intérêts courus non échus (pour 133 K€)

4) AUTRES INFORMATIONS

A / ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-24)

Accroissement de la dette future d'impôt (€)	Base	Montant
Provisions réglementées :		
- Amortissements dérogatoires	-	-
- Provisions pour hausse des prix	-	-
- Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM	-	-
Autres :	-	-
Total		-
Allègements de la dette future d'impôt	Base	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :		
- Participation pour risque salarial	450 000	149 985
- Provision pour risque clients	3 004 000	1 001 233
- Provision pour litige fournisseurs & clients	1 128 116	376 001
- Provision sur prime de rembt des obligations	460 400	153 451
- Organic	694 334	231 422
Autres :		-
Total :		1 912 092
Eléments à imputer		
Amortissements réputés différés		-
Déficits reportables	35 856 618	
Moins-values à long terme		-

B / TRAITEMENT DES TRANSFERTS DE CHARGES

Les comptes de transfert de charges d'exploitation ont été mouvementés en 2010 pour 502K€. Ils correspondent principalement aux refacturations de charges de loyer, mobiliers et travaux faites principalement auprès d'ENI.

C / TRAITEMENT DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel est principalement composé de pénalités liées à l'activité de vente aux clients finaux.

D / ENGAGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés :

La Société réalise des opérations de couverture de prix d'achat du gaz naturel, afin de gérer le risque de variation des prix d'achat de ses approvisionnements. Les contrats de couverture sont négociés avec des organismes financiers reconnus.

Au 31 décembre 2010, il n'y a aucun contrat de couverture.

Autres engagements :

Engagements Contractuels réciproques (donnés-reçus)	< 1 AN k€	> 1 AN
Contrat d'achat irrévocable Fournisseur 1 (indexé)	0	0
Garanties de paiement reçues sans nantissement de titres	50	0
Garanties de paiement données sans nantissement de titres	0	0
Garanties de paiement données avec nantissement de titres	14081	0

Engagement d'Altergaz de s'approvisionner en Gaz Naturel auprès d'ENI pour une durée de 10 ans à hauteur minimum de 60 % des volumes de l'année contractuelle, sur la base d'un prix indexé.

Le volume de « Take or Pay » pour la période du 01/01/2011 au 30/09/2017 représente 51 TWh.

Contrat d'Affacturage :

La société a mis en place un contrat d'affacturage en novembre 2008, de ses factures ainsi que du Gaz en Compteur.

Au 31 décembre 2010, ce poste se répartit comme suit :

- 50 646 K€ sur le poste des Factures
- 84 758 K€ sur le poste de Gaz en Compteur

Gaz de Bordeaux :

Chaque année contractuelle Gaz de Bordeaux doit enlever et payer, ou, même sans enlèvement, payer au moins une quantité minimale de Gaz égale à 60 % de l'année contractuelle (octobre 2010 à octobre 2011).

La quantité annuelle contractuelle est de 2 853 GWh.

Le prix se décompose en deux parties :

Un terme fixe mensuel représentant les coûts de transport

Un terme pgaz proportionnel aux quantités livrées.

Sur l'exercice 2010, Gaz de Bordeaux a enlevé 2 388 GWh, soit 83,7% du volume contractuel.

Aucune compensation n'est à constater.

PIDR (Provision pour Indemnité de Départ à la Retraite) :

La convention collective Nationale dont dépend la Société (CCN n° 3004 : Convention Collective Nationale du Négoce et de Distribution de combustibles solides, liquides, gazeux, produits pétroliers) prévoit une indemnité de départ à la retraite pour les salariés ayant au moins de deux ans d'ancienneté.

Au 31 décembre 2010, le montant de la provision s'élève à 5 180.14 €

La méthode retenue est basé sur les indicateurs suivants :

Taux de charge : 52.15%

Table de survie : INSEE TD-TV 06-08

Taux de rotation : 37.23%

Taux d'actualisation : 3.59%

Taux de revalorisation : 3.00%

DIF (Droit Individuel à la Formation) :

Le volume d'heures acquis au titre du Droit Individuel à la Formation pour l'ensemble des salariés présents au 31 décembre 2010 est de 2 562 heures.

Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires liés à la mission des Commissaires aux Comptes s'élève à 233 K€ (clôture spécifique au 28 février 2010, clôture de l'exercice 2010 et missions ponctuelles).

Risque environnemental :

La Société n'a aucun actif pouvant générer un dommage à l'environnement. La somme des risques est portée par les Prestataires de Transport, de Stockage et de Distribution du gaz naturel.

ALTERGAZ s'est assuré pour le dommage avant livraison et après livraison pour des montants dont les risques ont été appréciés par les assureurs compétents.

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques pour la santé et la sécurité des populations voisines.

E / VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE

Répartition des ventes : France 100%, dont ventes sous régime spécial de TVA : 14 % (84 648 209 €) classées dans la colonne « Export & Livraisons Intracommunautaires» du compte de résultat.

F / INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises Liées : ENI Spa – Société Consolidante

Siège Social : Piazzale Enrico Mattei 1, CP 00144

Capital Social : 4.005.358.876 i.v.

Registre Public Etranger : Rome et n° 756453

Code Fiscal 00484960588

Participations détenues : Société EQS – GAZ DE BORDEAUX

Eléments concernant les entreprises liées et les participations		
Postes	Montant concernant les entreprises (K€)	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participation	néant	13 459
Créances clients	346	11 021
Comptes courants débiteurs	néant	0
Comptes courants créditeurs	néant	0
Dettes fournisseurs	94 026	0
Produits financiers	néant	129
Charges financières	3 563	0

G / INFORMATION SUR L'EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen 2010 est de 91 salariés. Il a été calculé selon la méthode suivante : moyenne arithmétique du nombre de salariés à la fin de chaque mois de l'exercice.

La répartition moyenne est détaillée comme suit :

Catégorie	Effectif moyen
CADRE	59
CADRE SUP. DIRIGEANT	0
EMPLOYE	3
HORS CLASSIFICATION	1
MANDATAIRE	1
TAM	27
Total	91

Pour rappel, l'effectif moyen 2009 était de 68 (calculé sur la moyenne arithmétique de chaque fin de trimestre).

H/ INFORMATION EN MATIERE DE REMUNERATION

Organe d'Administration	54 000 €
Organe de Direction	235 109 €

Ces rémunérations comprennent les jetons de présence, les rémunérations versées au titre des fonctions de direction, à l'exclusion des rémunérations perçues au titre des contrats de travail.

I/ INFORMATION SUR LES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), créé par les articles 14 à 17 de la loi 2005-781 du 13 juillet 2005) a fixé les orientations de la politique énergétique (loi POPE). Cette loi prévoit la constitution d'un stock de certificats d'énergie, dont les conditions sont fixées par arrêtés, pour des périodes triennales.

L'arrêté du 26 septembre 2006 a fixé la première période d'obligation du 1er juillet 2006 au 30 juin 2009. Pour cette période, ALTERGAZ n'a pas été soumise à ces obligations au regard du niveau de ses volumes vendus lors de la mise en application de l'arrêté.

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la deuxième période d'obligation du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2013. Pour cette période, ALTERGAZ est soumise au regard du niveau de ses volumes vendus lors de la mise en application de l'arrêté.

Au 31 décembre 2010, 7 592 400 kWh cumac au prix de 0,40 centimes d'€/kWh cumac sont enregistrés dans les comptes.

* *